

Bibliographie Lyonnaise.

LE ROI DE LA BASOCHE, poème latin inédit de Philibert Girinet; traduit en français avec des notes par C. Breghot du Lut; extrait des notes du tome III des *Lettres de saint Jérôme*, traduites par MM. Grégoire et Collombet; in-8° de 28 pages. — Perisse, 1838, tiré à 100 exemplaires.

M. C. Breghot du Lut vient de faire les honneurs de la traduction à un poème qui date du milieu du seizième siècle. Ce n'est pas que la latinité en soit remarquable, car, à vrai dire, c'est un centon où l'on retrouve à chaque vers de nombreux ressouvenirs de Virgile, d'Ovide et d'Horace. Mais le sujet tient à l'histoire de notre ville; c'est une de ces anciennes coutumes dont le souvenir s'efface de plus en plus, et qu'il importe de conserver. Nous aurions su gré à l'érudite traducteur de nous donner, outre sa fidèle reproduction du poème de Girinet, l'historique de cette curieuse cérémonie du roi de la Bazoche; nous compléterons donc ici M. Breghot par M. Breghot lui-même; car voici ce qu'il avait dit à ce sujet dans les *Archives du Rhône*, tome 1, p. 363:

« Nos clercs de palais, par un ancien usage, se donnoient eux-mêmes un roi ou un prince qu'ils choissoient dans leur corps par la voie des suffrages. C'était pour l'ordinaire dans le moi de mai que l'élection se faisoit. Ce roi avait ses officiers réglés, et c'était en son nom que la justice se rendoit dans l'enceinte du palais, nommé par les anciens *Basilica*, d'où est dérivé le terme de *Basoche*, au sentiment de Ménage, dans ses *Origines de la langue française*.... Cette bizarre justice, qui étoit exercée par le chancelier de la Basoche, et qui portoit trois écritaires pour armoirie, étoit